

## BULLETIN D'INSCRIPTION

*Février à Juillet 2020*

N° de sociétaire : ..... DÉNOMINATION SOCIALE : .....

REPRESENTANT LEGAL : .....

ADRESSE : .....

NOM(S) et PRÉNOM(S) DU(DES) PARTICIPANT(S) : .....

☎ TÉL : ..... 📧 E-mail : .....

Réf	Thème du stage	Date	Durée	À COMPLÉTER		
				INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
<b>AIX EN PROVENCE</b>						
G4	La location meublée et saisonnière	19 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G19	Le bail commercial : initiation et fondamentaux	9 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
T23	La vente en viager	7 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T21	Le droit de l'urbanisme pour les agents immobiliers	2 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
T1	Le métier d'agent immobilier : réglementation et obligations	15 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
<b>BORDEAUX</b>						
A9	La gestion des sinistres dégâts des eaux - convention IRSI	12 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	7 et 8 avril 2020	2 j.			x 2 j. =
C6	Actualité de la copropriété	28 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
G11	Etude de dossiers locatifs et impayés de loyers	25 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
<b>LYON</b>						
T20A	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 1	2 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G4	La location meublée et saisonnière	18 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G15	Développement et organisation de l'activité Gérance	27 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T21	Le droit de l'urbanisme pour les agents immobiliers	11 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T28	La rénovation énergétique	10 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
<b>MONTPELLIER</b>						
C11	Les travaux et la maintenance en copropriété	18 et 19 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	26 et 27 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
G14	Prospection et négociation en Gestion locative	22 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
G11	Etude de dossiers locatifs et impayés de loyers	5 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
A7	Réussir les photos de ses annonces immobilières avec un smartphone	15 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T1	Le métier d'agent immobilier : réglementation et obligations	19 juin 2020	1 j.			x 1 j. =

Réf	Thème du stage	Date	Durée	À COMPLÉTER		
				INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
<b>NICE</b>						
C6	Actualité de la copropriété	2 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T19	Vendre avec l'intelligence émotionnelle	3 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T8	L'avis de valeur	18 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G17	Etat des lieux et charges récupérables	19 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G16	La gestion des sinistres en gestion locative	4 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
T4	Du mandat au compromis	22 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
<b>PARIS</b>						
C6	Actualité de la copropriété	26 février 2020	1 j.			x 1 j. =
G17	Etat des lieux et charges récupérables	26 février 2020	1 j.			x 1 j. =
G3	Les charges récupérables et les réparations locatives	27 février 2020	1 j.			x 1 j. =
G11	Etude de dossiers locatifs et impayés de loyers	28 février 2020	1 j.			x 1 j. =
M4	Réussir son recrutement	3 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T26	Fonds de commerce : de l'évaluation à la signature	3 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G6	Les baux commerciaux	4 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
C11	Les travaux et la maintenance en copropriété	5 et 6 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
G4	La location meublée et saisonnière	5 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
G16	La gestion des sinistres en gestion locative	6 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
M3	Management d'équipe et lien de parenté	9 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	10 et 11 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
T24	Pathologie du bâtiment	12 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T23	La vente en viager	13 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T12	Manager une équipe commerciale	16 et 17 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
F1	Les revenus fonciers	16 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T8	L'avis de valeur	20 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
A11	Mieux prévenir et gérer les conflits	23 et 24 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
F3	Aspects fiscaux de l'investissement immobilier	23 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
T5B	Booster les ventes	24 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
C10	Techniques du bâtiment : modes constructifs, pathologies et fonctionnement des équipements collectifs	25 et 26 mars 2020	2 j.			x 2 j. =
G15	Développement et organisation de l'activité Gérance	26 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
A18	Gestion technique du patrimoine immobilier	31 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
C6	Actualité de la copropriété	31 mars 2020	1 j.			x 1 j. =
A20	La photo immobilière : théorie et pratique	1 <sup>er</sup> et 2 avril 2020	2 j.			x 2 j. =
G11	Etude de dossiers locatifs et impayés de loyers	7 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
T19	Vendre avec l'intelligence émotionnelle	7 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
F1	Les revenus fonciers	8 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
T13	La vente en l'état futur d'achèvement	9 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
G18	Maîtriser la comptabilité Gérance	16 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
C16	Sécurité de l'immeuble : ce qu'il faut savoir	20 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
G17	Etat des lieux et charges récupérables	22 avril 2020	1 j.			x 1 j. =

Réf	Thème du stage	Date	Durée	À COMPLÉTER		
				INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
<b>PARIS (suite)</b>						
T28	La rénovation énergétique	22 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
M1	Manager efficacement ses collaborateurs	23 et 24 avril 2020	2 j.			x 2 j. =
T4	Du mandat au compromis	27 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	28 et 29 avril 2020	2 j.			x 2 j. =
G21	Bail commercial : perfectionnement et actualité	28 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
A15	Le RGPD pour les professions immobilières	29 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
T1	Le métier d'agent immobilier : réglementation et obligations	30 avril 2020	1 j.			x 1 j. =
G2	La pratique des baux d'habitation après la loi ELAN	6 et 7 mai 2020	2 j.			x 2 j. =
C15	Gardiens et employés d'immeuble : la convention collective	6 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
A15	Le RGPD pour les professions immobilières	6 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
C6	Actualité de la copropriété	11 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T29	<b>Nouveau</b> La vente de lots de copropriété	12 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
G10	Actualité des baux d'habitation	13 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T23	La vente en viager	14 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
A9	La gestion des sinistres dégâts des eaux - convention IRSI	15 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T8	L'avis de valeur	15 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
C14	ASL, AFUL, Lots de volumes, unions, copropriétés : bien en différencier la gestion	18 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
C17	La gestion technique des immeubles de logement en copropriété	19 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
G1	Création et fonctionnement d'un service Gérance	20 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
C2	Les règles comptables des syndicats de copropriétaires	25 mai 2020	1 j.			x 1 j. =
T9	Améliorer la rentrée de mandats exclusifs	2 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
G14	Prospection et négociation en Gestion locative	5 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
C11	Les travaux et la maintenance en copropriété	8 et 9 juin 2020	2 j.			x 2 j. =
F3	Aspects fiscaux de l'investissement immobilier	8 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
G19	Le bail commercial : initiation et fondamentaux	9 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
T6	La cession de fonds de commerce	10 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
A15	Le RGPD pour les professions immobilières	10 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
A10	L'anglais en immobilier	11 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
A14	Animer ses réseaux sociaux : Photos et vidéos avec un smartphone	11 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
M4	<b>Nouveau</b> Réussir son recrutement	12 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
T20B	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 2	12 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
T5B	Booster les ventes	16 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
G10	Actualité des baux d'habitation	17 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
C1	Gérer des immeubles en copropriété	22 et 23 juin 2020	2 j.			x 2 j. =
T4	Du mandat au compromis	23 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
T21	Le droit de l'urbanisme pour les agents immobiliers	25 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
A15	Le RGPD pour les professions immobilières	29 juin 2020	1 j.			x 1 j. =
C7	Les impayés de charges de copropriété	2 juillet 2020	1 j.			x 1 j. =

Réf	Thème du stage	Date	Durée	À COMPLÉTER		
				INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours

## TOULOUSE

G19	Le bail commercial : initiation et fondamentaux	18 mars 2020	1 j.		x 1 j. =
T8	L'avis de valeur	17 juin 2020	1 j.		x 1 j. =
C6	Actualité de la copropriété	29 juin 2020	1 j.		x 1 j. =

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE FORMATION :

## TARIFS

Nombre total de jours	Prix par journée
1	<b>342 € TTC (285 € HT)</b>
2	<b>309 € TTC (257,50 € HT)</b>
3 et plus	<b>290,70 € TTC (242,25 € HT)</b>

**Pour 6 journées de formation, la 6<sup>ème</sup> journée est offerte**

Signature + cachet :



Nombre total de jours	
dont journée(s) offerte(s)	-
	=
Prix par journée	x
<b>TOTAL TTC À RÉGLER :</b> (Chèque bancaire à l'ordre de CEPSCO)	=

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation rappelées ci-dessous. En s'inscrivant, l'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

\* Les prix indiqués sont calculés avec le taux de TVA en vigueur (20%).

**Réservation, inscription et confirmation d'inscription :** L'inscription s'effectue à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du chèque de règlement même en cas de financement par un organisme paritaire collecteur agréé (AGEFOS, AGEFICE ...). Il appartient à l'inscrivant de faire les démarches auprès de son organisme et de l'indiquer sur le bulletin d'inscription. Dès réception des fonds par cet organisme, le CEPSCO procédera au remboursement des fonds reçus en faveur de l'inscrivant. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée du règlement (à concurrence du nombre de places disponibles).

**Le nombre de participants :** Le nombre maximum de participants par session est fixé à 15 sauf exceptions. Le CEPSCO se réserve le droit de le minorer en fonction de la méthode d'enseignement utilisée.

**Convocation du participant :** Une convocation par participant est adressée à l'inscrivant au plus tard 5 jours avant la date d'ouverture de la session. Elle comprend les informations suivantes : dates et durée de la session et coordonnées complètes du lieu de formation. Elle garantit que le stage aura lieu à la date prévue, sauf cas de force majeure.

**Attestation de formation :** Elle est adressée au participant sous un mois maximum après le séminaire, par mail et par courrier.

**Annulation d'inscription du fait du client :** Les demandes d'annulation d'inscription doivent impérativement être transmises par écrit. A compter de l'envoi de la convocation par mail, le CEPSCO se réserve le droit de facturer des frais de gestion à hauteur de 75 % du coût du stage. Tout séminaire commencé ou en cas de non présentation du ou des participants est dû dans sa totalité.

**Report d'inscription du fait du client :** Les demandes de report d'inscription doivent impérativement être transmises par écrit avant ladite session. En cas de reports répétés, le CEPSCO se réserve le droit de facturer des frais de gestion à hauteur de 10 % du coût du stage par report.

**Annulation d'une session du fait du CEPSCO :** Le CEPSCO se réserve le droit d'annuler la session au plus tard 5 jours ouvrés (sauf cas de force majeure) avant sa date d'ouverture. Un mail d'annulation est alors adressé au participant en lieu et place de la convocation.

**Pénalités de retard :** Conformément à la loi 2008-776 du 4 août 2008 dite Loi pour la Modernisation de l'Economie, le non-paiement du prix du stage dans un délai de 30 jours suivant la date de la formation entraîne automatiquement l'application de pénalités de retard sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes dues.

**Données personnelles :** Le CEPSCO dispose d'un traitement informatique pour la gestion des formations. Les données des inscrivants sont susceptibles d'être transmises à des tiers notamment les organismes paritaires collecteurs ou aux formateurs. La communication de ces données peut être indispensable au bon déroulement d'une formation ou à la prise en charge des frais de formations par un OPCA. Ces données seront conservées et seront utilisées à des fins d'organisation des formations, de contact et de statistiques. Les personnes concernées peuvent obtenir la rectification, l'effacement des données le concernant ou s'opposer pour motif légitime au traitement des données en écrivant à cepso@socaf.fr. Toute réclamation peut-être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.